

# Qualifications+

Novembre 2006



# Historique et contexte

- **1997 : commission externe d'évaluation des politiques publiques**
- **1999 : directives du conseil d'Etat**
- **1999 : autorisation de l'OFFT**
- **2000 : première validation des acquis**
- **2001 : loi cantonale sur la validation des acquis**
- **2002 : élargissement à d'autres CFC et à la culture générale**
- **2004 : nouvelle loi LFPPr et OFPr**
- **2005 : 1ère conférence annuelle de l'OFFT " Validation des acquis"**

Novembre 2006



# Bases légales

## Sur le plan fédéral

- Loi fédérale sur la formation professionnelle LFPPr 412.10
- Ordonnance sur la formation professionnelle OFPr 412.101

## Sur le plan cantonal

- Loi sur la formation continue des adultes C 2 08
- Règlement d'application de la loi sur la formation continue C 2 08.01

Novembre 2006



# Principes de la validation des acquis

- Donner une valeur à l'expérience professionnelle et extra-professionnelle
- La personne doit fournir la preuve de ses compétences
- Le système doit être transparent

Novembre 2006



# CFC – Certificat fédéral de capacité

Attestation de qualifications

Examens

Formation

Validation des acquis

Expérience professionnelle

Novembre 2006



# Conditions d'admission générale

- 5 ans d'expérience professionnelle
- Avoir acquis les compétences du métier selon les critères spécifiques
- Être domicilié ou contribuable du canton de Genève depuis un an

Novembre 2006



# Conditions d'admission spécifiques

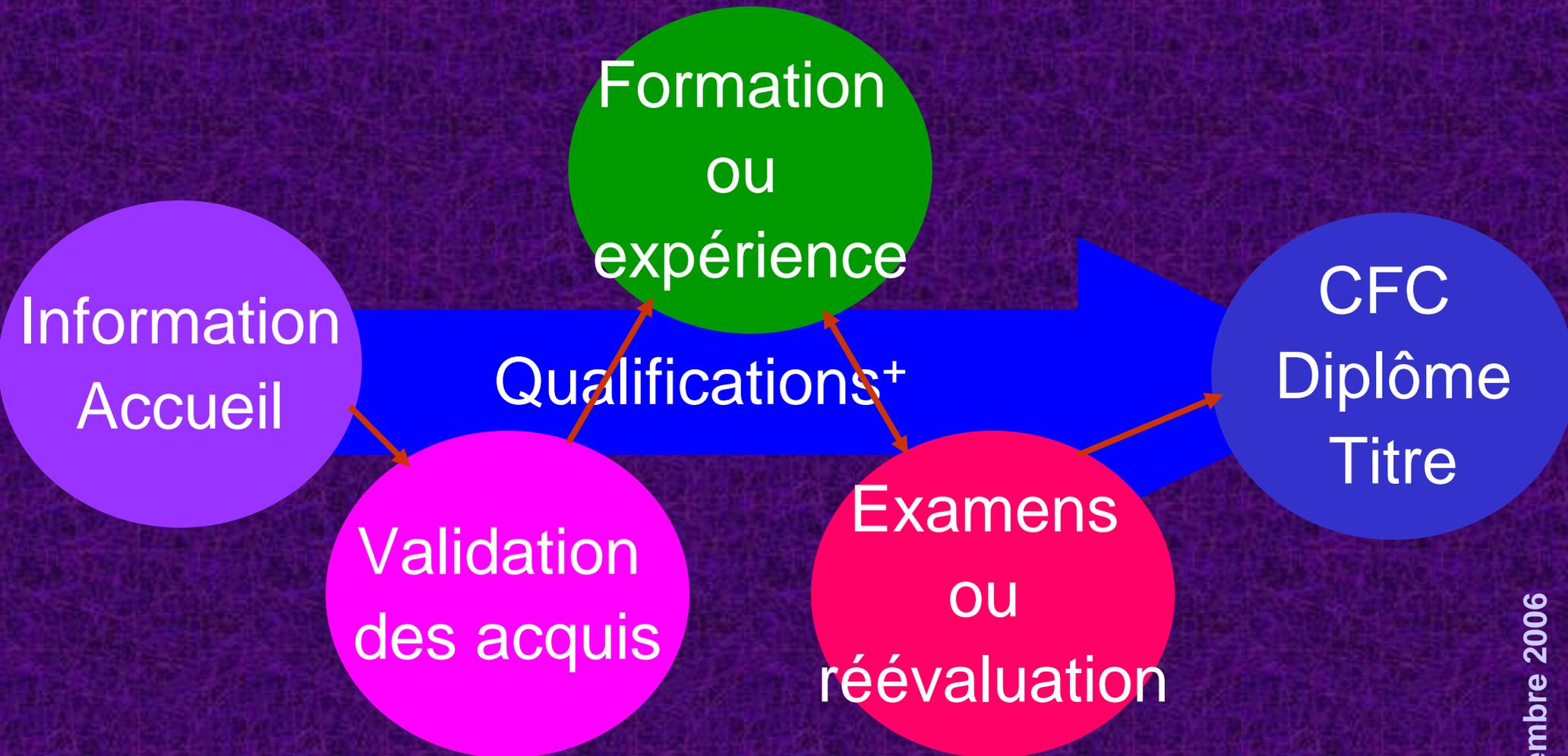
## CFC Assistant-e socio-éducatif-ve

- 4 ans de pratique à au moins 50% dans le domaine socio-éducatif

## CFC Employé-e de commerce

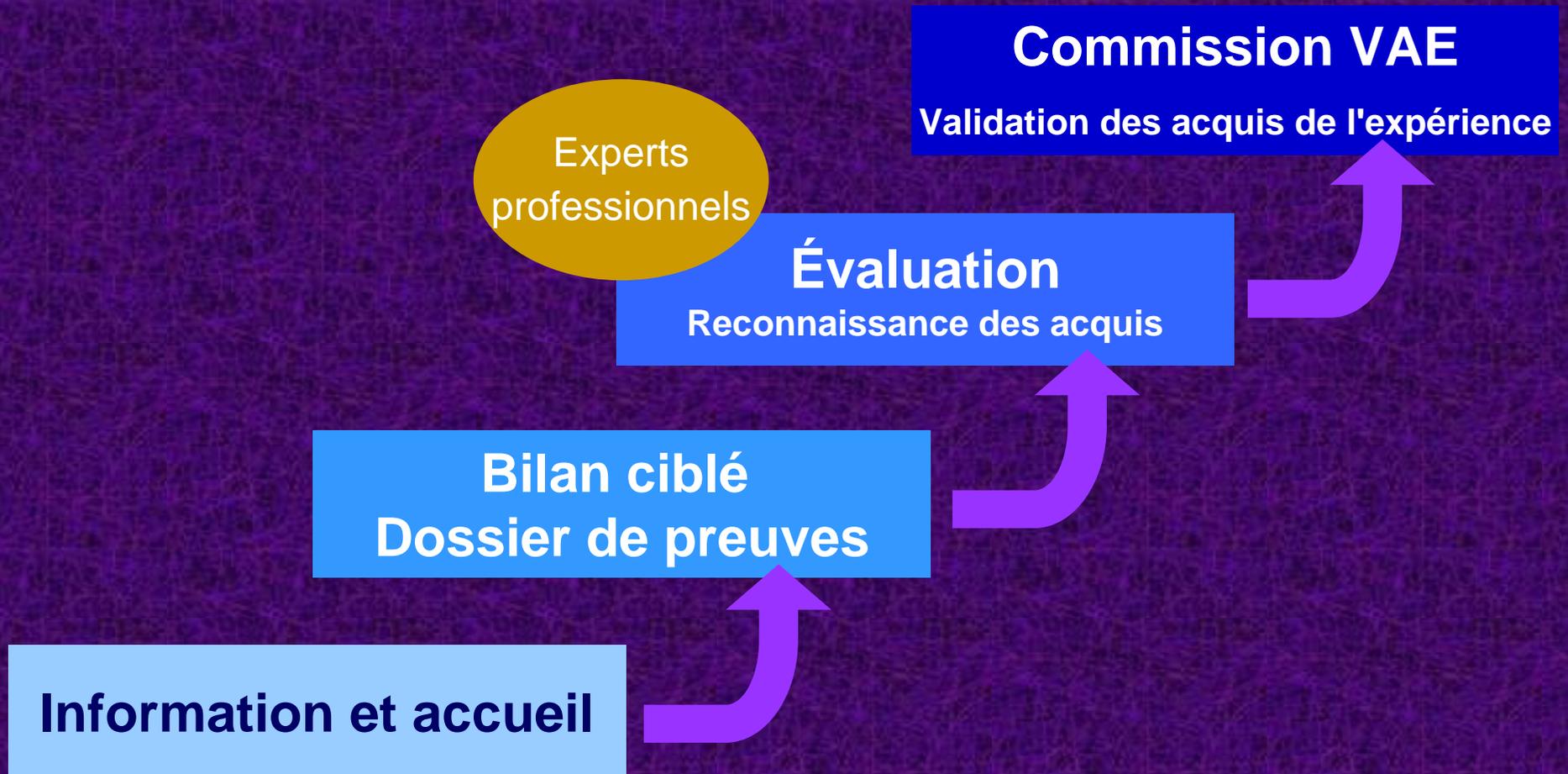
- 2 ans de pratique dans le domaine commercial

# Accompagnement



Novembre 2006

# Les 4 étapes de la VAE



Novembre 2006

Conformément à la procédure de reconnaissance et de validation des acquis mis en place par l'Office d'orientation et de formation professionnelle et conformément à l'article 11 du Règlement d'application de la Loi cantonale sur la formation continue des adultes du 13 décembre 2000

**Madame Prénom Nom**

a obtenu une

## **Attestation de qualifications**

dans la profession

**d'employée de commerce**

pour les branches suivantes

Branche et entreprise  
Information/Communication/Administration  
Français  
Anglais  
Unité d'enseignement

**Elle a ainsi atteint le niveau exigé du CFC dans ces branches.**

Genève, le 22 septembre 2005

Le Directeur général  
de l'Office d'orientation  
et de formation professionnelle



# Attestations de qualifications délivrées de 2000 à 2006

<i>Commission de validation et coordination</i>	<b>Total de 2000 à 2006</b>
<b>Employé-e commerce et bureau</b>	<b>371</b>
<b>Assistant-e dentaire</b>	<b>174</b>
<b>Vendeur-euse, Gestionnaire de vente</b>	<b>168</b>
<b>RA &amp; TPG &amp; Caissière &amp; Form. Adulte</b>	<b>173</b>
<b>Compétences Clés</b>	<b>98</b>
<b>Nettoyeur-euse en bâtiment</b>	<b>65</b>
<b>GEF</b>	<b>43</b>
<b>Informaticien-ne</b>	<b>49</b>
<b>Polisseur-euse</b>	<b>39</b>
<b>Maçon</b>	<b>31</b>
<b>Sommelier-ère</b>	<b>16</b>
<b>Gestionnaire en logistique</b>	<b>29</b>
<b>Conducteurs de camion</b>	<b>9</b>

<i>Commission de validation et coordination</i>	<b>Total de 2000 à 2006</b>
<b>Assistant-e médicale</b>	<b>13</b>
<b>Automaticiens / polymécaniciens</b>	<b>4</b>
<b>Graphiste</b>	<b>5</b>
<b>Assistant-e d'hôtel</b>	<b>3</b>
<b>Mécanicien d'automobiles AL</b>	<b>2</b>
<b>Horticulteur</b>	<b>1</b>
<b>Gardien d'animaux</b>	<b>2</b>
<b>Fleuriste</b>	<b>1</b>
<b>Coordonnier</b>	<b>1</b>
<b>Carreleur</b>	<b>1</b>
<b>Bijoutier-ère</b>	<b>1</b>
<b>Assistant-e en information documentaire</b>	<b>1</b>
<b>Total</b>	<b>1286</b>

Novembre 2006

# Compléments de formation

Planning:  
Examens  
Réévaluations

Institut de  
formation

Examens  
partiels

Qualifications<sup>+</sup>

Expérience en  
entreprise

Réévaluation  
partielle

Plan individuel:  
Compléments de  
formations ou  
d'expérience

Novembre 2006

# Certification

Dispenses



Attestation  
de  
qualifications



Examens  
partiels  
ou  
réévaluation  
partielle

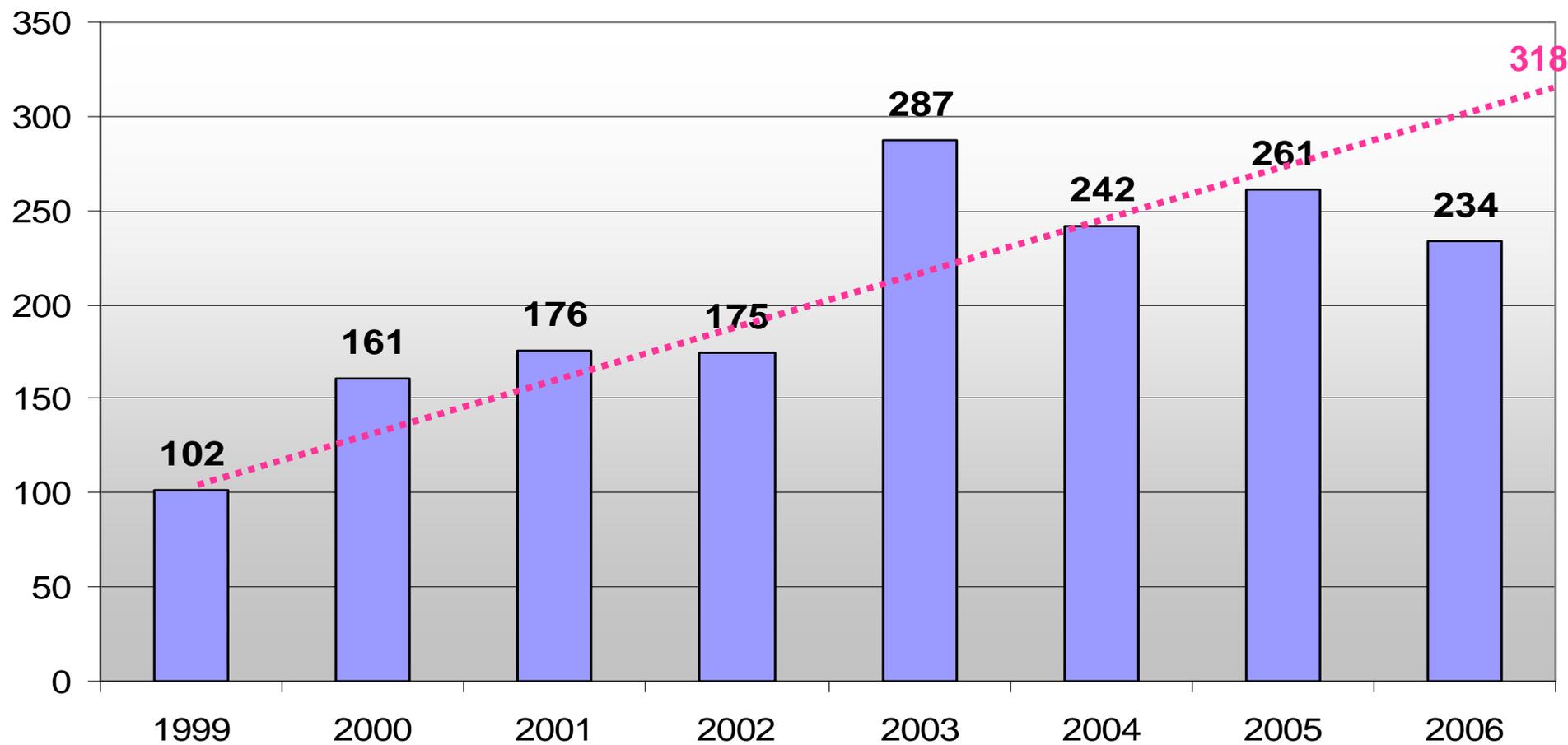


CFC  
Diplôme  
Titre

Novembre 2006

# CFC délivrés

## CFC Réussis

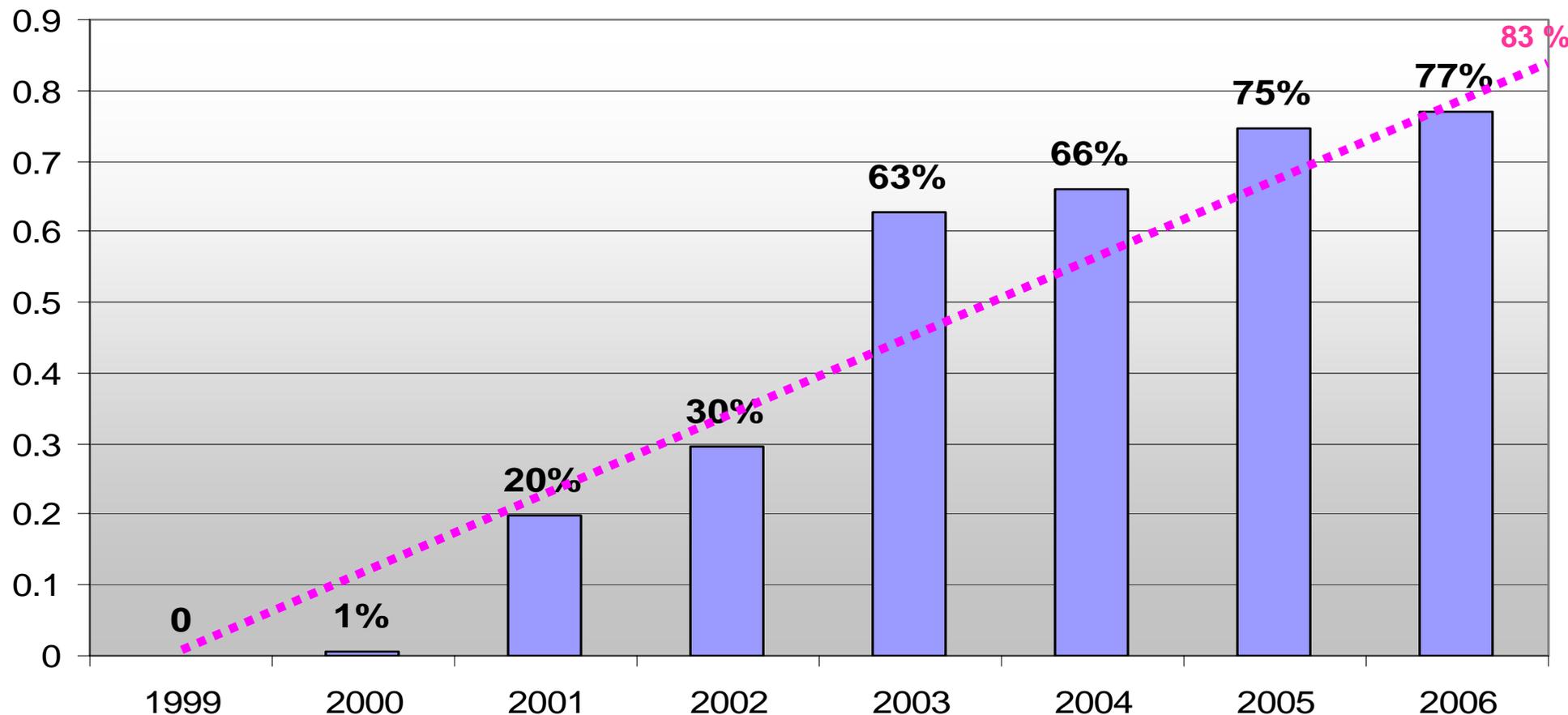


Novembre 2006

# CFC par validation des acquis

% de CFC par VDA par rapport aux CFC délivrés

## CFC obtenu avec VDA



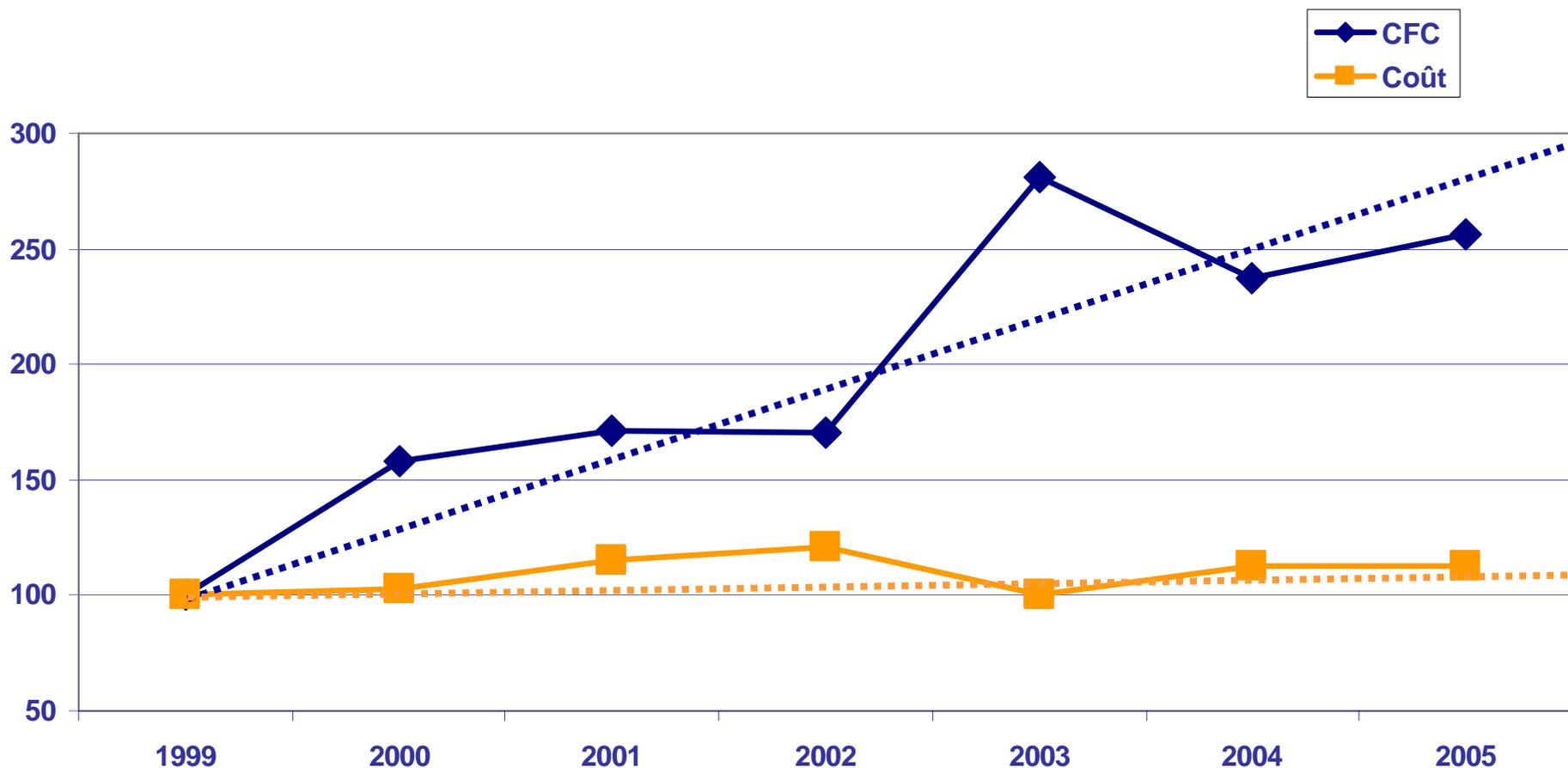
Novembre 2006

# Avantages du système

- Temps
- Coût
- Transparence pour les partenaires

# Avantages du système

Evolution des coûts et des candidats ayant réussi leurs CFC pour adultes



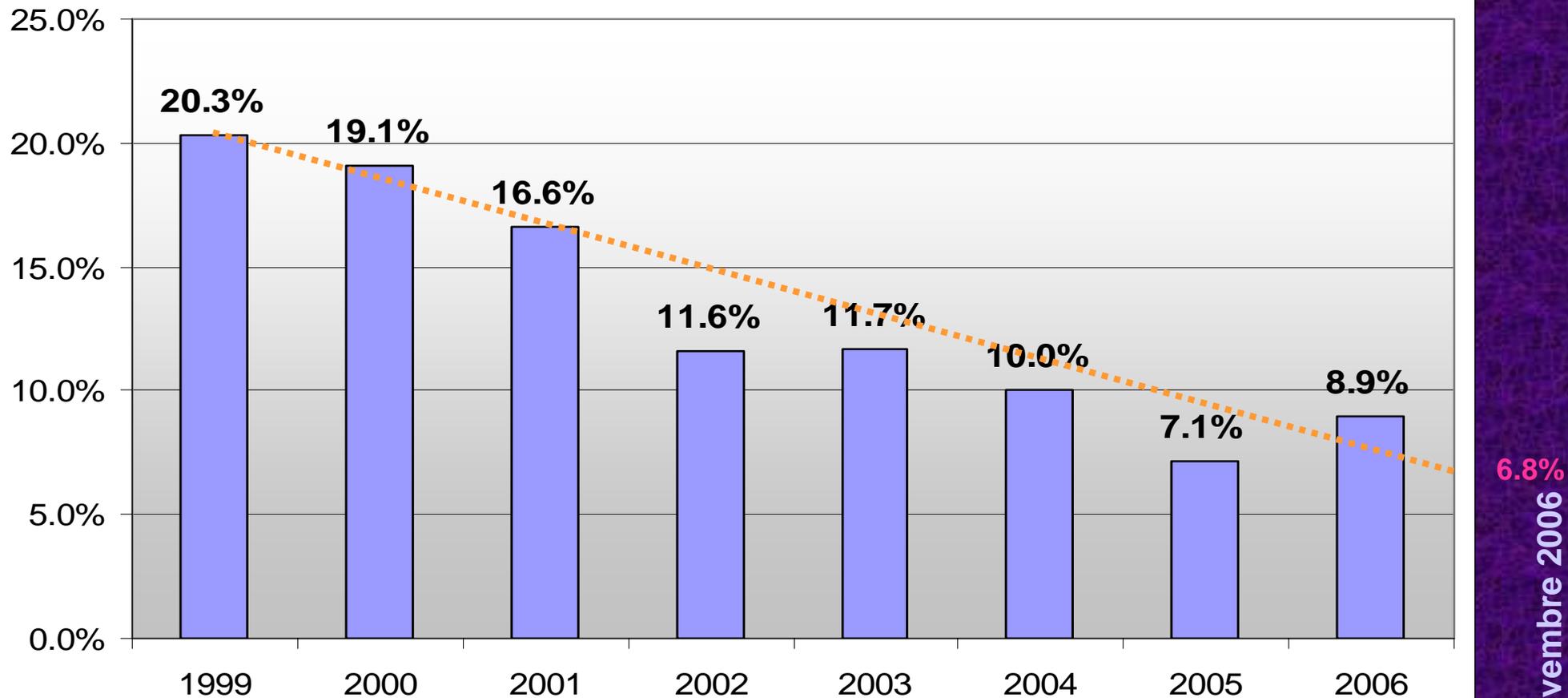
Novembre 2006

# Avantages pour la personne

- Valorisation
- Centrage
- Singularité
- Temps
- Transparence du système
- Réussite

# Avantages pour la personne

## Taux d'échec à l'examen CFC



Novembre 2006  
6.8%

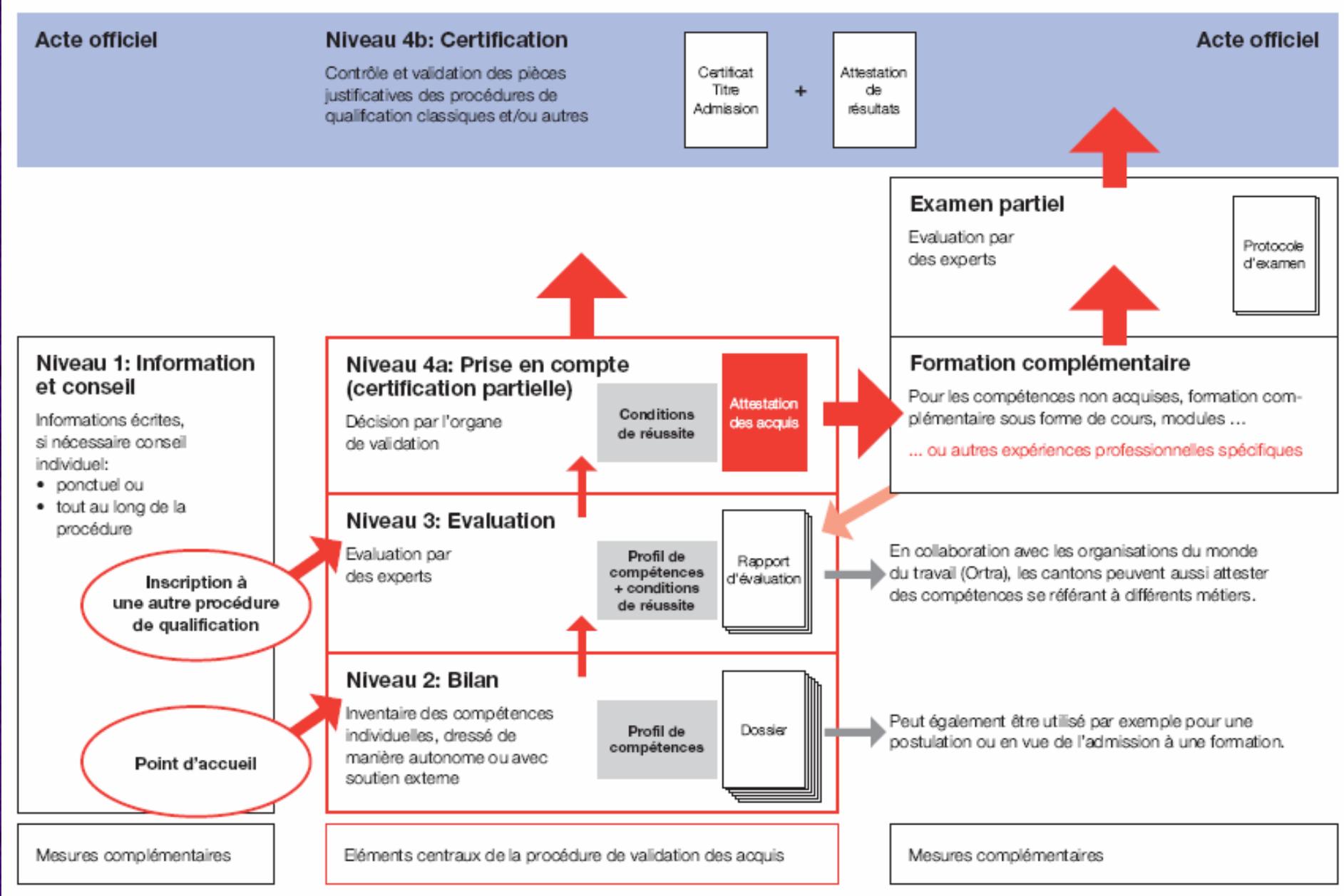


# Guide national "Validation des acquis"

- Procédure comparable
- 4 niveaux
- Profil de qualification et conditions de réussite
- Responsabilités

Novembre 2006





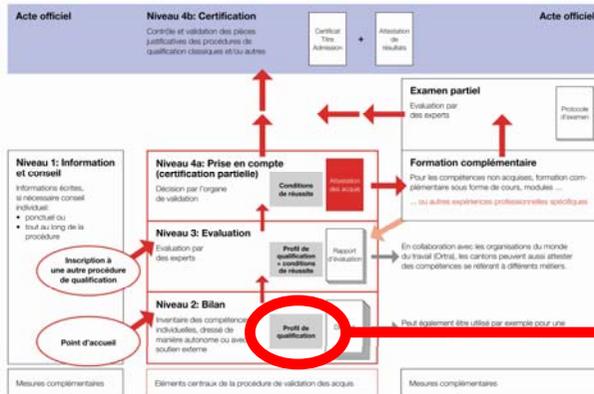
Novembre 2006

# Les 4 étapes OFFT

- Niveau 1 : Information et conseil
- Niveau 2 : Bilan
- Niveau 3 : Évaluation
- Niveau 4 : Prise en compte et certification

Novembre 2006





## Instruments de base 1

Profil de qualification

Document qui énumère toutes les compétences requises et à valider dans une profession donnée ; ces compétences sont présentées sous forme d'unités compactes et fonctionnelles (domaines de qualification). Doit permettre :

- au candidat de se situer lui-même par rapport aux exigences requises (autoévaluation) ;
- aux experts de juger si le candidat atteint le niveau requis (évaluation qualifiante).

*L'Ortra nationale compétente est responsable de l'élaboration et de l'approbation du profil de qualification.*

# Acteurs et rôles

## Candidat-e

- Faire une demande individuelle d'admission à Qualifications+.
- Remplir les conditions d'admission.
- Constituer son dossier ciblé.
- Fournir les preuves de ses compétences.
- S'auto évaluer selon le profil de qualification.
- Faire une demande d'évaluation et livrer son dossier aux experts
- Se présenter à l'entretien de confirmation avec les experts

Novembre 2006



# Acteurs et rôles

## Expert-e

- Lire et analyser le dossier du candidat-e.
- Vérifier les preuves.
- Évaluer selon le profil de qualification.
- Mener un entretien de confirmation avec le/la candidat-e.
- Appliquer les conditions de réussite.
- Établir un rapport d'évaluation.
- Siéger à la commission de validation avec une voix décisionnelle pour les candidat-e-s qu'il/elle n'a pas évalué.

# Acteurs et rôles

## Chef-fe Expert-e

- Comme les expert-e-s
- Siéger à la commission de validation avec une voix décisionnelle.
- Prendre position lors d'une procédure de recours.

# Acteurs et rôles

## OFPC – Qualifications+

- Être garant de la validation des acquis
- Coordonner les mises en place de la VAE
- Informer et accueillir les candidat-e-s selon les critères d'admission.
- Accompagner les candidat-e-s de l'accueil à l'obtention du CFC, diplôme ou titre.
- Établir les plannings d'examens et de formation (expérience et réévaluation)
- Convoquer et présider les commissions de validation avec voix décisionnelle et consultative
- Émettre les titres (attestation de qualification, attestation de résultat, CFC)
- Financer le dispositif

Novembre 2006



# Acteurs et rôles

## CEBIG – Centre de bilan de Genève

- Initier les candidats au bilan de compétence
- Accompagner les candidat-e-s durant le bilan
- Aider à l'établissement du dossier ciblé
- Aider à la constitution des preuves
- Transmettre le dossier ciblé aux expert-e-s
- Organiser les évaluations
- Recueillir les rapports d'évaluation
- Établir le dossier de validation
- Siéger à la commission de validation avec voix consultative

Novembre 2006



# Acteurs et rôles

## Instituts de formation

- Concevoir des formations complémentaires adaptées
  - aux adultes
  - aux besoins des candidats
  - aux principes de la validation des acquis
- Préparer les candidats aux procédures de qualifications visés.

Novembre 2006



# Acteurs et rôles

## ORTRA'S

- Être garante du profil de qualification et des conditions de réussite
- Nommer le/la chef-fe expert-e et les experts
- Siéger à la commission de validation des acquis avec une voix décisionnelle

# Eléments légaux et de références pour une formation initiale

- Règlement d'apprentissage et d'examens ou ordonnance sur la formation professionnelle initiale
- Plan de formation
- Guide méthodique
- Guide à la procédure de qualification

# Eléments légaux et de références pour la validation des acquis

- Règlement d'apprentissage et d'examens ou ordonnance sur la formation professionnelle initiale
- Guide national "Validation des acquis"
- Profil de qualification
- Conditions de réussites

Novembre 2006

